

Aide financière aux étudiants

Information du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

- La Prestation canadienne d'urgence (PCU) est accessible aux étudiants qui ont gagné au moins 5 000 \$ au cours des douze derniers mois et qui ont perdu leur emploi. La PCU est accessible à tous les étudiants à temps plein, même s'ils reçoivent des prêts et bourses. La PCU devra être déclarée comme revenu imposable dans le cadre de l'aide financière aux études.
- La PCU est aussi accessible à ceux qui avaient un emploi d'été confirmé et qui l'ont perdu à cause de la pandémie.
- Le gouvernement fédéral a mis sur pied un programme de subvention aux entreprises qui couvrira 100 % du salaire des emplois étudiants d'été (salaire minimum). Cette mesure s'étend jusqu'au 28 février 2021.
- Les étudiants recevront également au début mai un crédit additionnel pour la TPS/TVH, de tout près de 400\$ pour une personne seule.
- Le ministère du Travail du Québec (MTESS) annoncera sous peu un programme qui prendra en charge les citoyens non admissibles à la PCU, dont les étudiants qui ont gagné moins de 5 000 \$ dans l'année. Les détails suivront.

Pour l'instant, la seule mesure exceptionnelle adoptée consiste à prolonger l'aide financière pour la coordonner avec un prolongement éventuel du calendrier scolaire.

//

Financial Aid for Students

Information from the Ministry of Education - Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

- The Canada Emergency Response Benefit (CERB) is available for students who have earned at least 5000 \$ in the last 12 months and who have lost their job. The CERB is available for all full-time students, even if they receive loans and bursaries. The CERB should be declared as taxable income for AFE (financial aid: loans and bursaries program).
- The CERB is also available for those who had a confirmed summer job and have lost it because of the pandemic.
- The federal government has created a subsidy program for businesses which covers 100 % of the salary of students' summer jobs (minimum wage). This measure is extended until February 2021.
- Students will also receive in the beginning of May an additional GST/HST credit, close to 400 \$ for a single person.
- The Quebec Labor Ministry (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec - MTESS) will soon present a program taking in account citizens who were not eligible for the CERB, including students who have earned less than 5000 \$ a year. Details will follow.

For now, the only exceptional measure that has been adopted consists in extending the financial aid to the possible extension of the school calendar.